

Manche

ÉDUCATION. Classement du magazine L'Étudiant

Les bonnes notes des collèves manchois

QUOTIDIEN LA PRESSE DE LA MANCHE | mercredi 13 juin 2018

632 mots



Cette année, les collèves manchois, à l'image ici d'Émile-Zola à La Glacière (18,1/20), ont été plutôt bien notés par le magazine L'Étudiant.

DANS DEUX SEMAINES (28 et 29 juin), les élèves de 3^e des 72 collèves de la Manche, publics et privés, seront en plein passage des épreuves finales du Diplôme national du brevet (DNB). L'occasion pour le magazine *L'Étudiant*, comme chaque année, de sortir son classement qui, pour une large partie, prend en compte le taux de réussite au DNB, ainsi que le taux de mention à cette épreuve marquant le passage du collève au lycée. Il intègre également d'autres critères, comme le profil des inscrits, et propose également un classement sur trois années, afin de lisser les résultats obtenus.

Pour l'édition 2017, les notes délivrées par *L'Étudiant* aux établissements manchois sont exceptionnellement hautes. Il faut dire que le taux de réussite au DNB a été excellent, à 91,3 %, plaçant le département en tête dans l'Académie de Caen (Orne 89,8 %, Calvados 89,5 % pour une moyenne à 90,2 %). Pour rappel, il était à peine de 82 % en Basse-Normandie en 2014.

Le collève d'Agneaux le mieux noté

Le collève le mieux noté est celui de l'Institut Saint-Lô, à Agneaux, qui obtient la note de 19,7/20. Il faut dire que les 165 élèves qui ont passé le brevet l'an dernier l'ont tous obtenu, et 160 ont eu une mention ! L'établissement privé a également la 2^e meilleure moyenne de la Manche sur la période 2015-2017, juste derrière le collève Notre-Dame de Sourdeval (18,7 contre 19). Le premier établissement public de 2017 est celui de Isigny-le-Buat (Léon-Jozeau-Marigné), qui

arrive 2^e avec un joli 19,4/20.

Le Cotentin n'est pas en reste. À la 3^e place du classement des collèges publics, on trouve André-Miclot de Port-Bail, avec 18,6. « On regarde un peu ce classement, les parents ont tendance à nous en parler », assure Karina Delanous, directrice de l'établissement. « Ces notes peuvent être intéressantes en termes d'attractivité ». Depuis 2015, la note de *L'Étudiant* est passée de 13,4 à 15 puis donc à 18,6. « Cela veut dire que l'on a bien travaillé avec les équipes ! » se réjouit celle qui est arrivée... en 2015 à la tête de l'établissement. « Nous faisons une grosse préparation, avec des devoirs en commun, des oraux blancs avec un tuteur spécifique à chaque élève. Vu qu'on est un petit établissement de 220 élèves, cela est sans doute plus facile à mettre en place chez nous. »

Le collège Raymond-Le-Corre d'Équeurdreville obtient 18,2/20, ce qui le place au 4^e rang des établissements publics. « C'est bien pour le collège, mais très honnêtement, je ne regarde pas les classements des magazines spécialisés », indique le directeur Eric Malgorn. « Une année ne fait pas l'autre. » Effectivement, la note que le magazine attribuait à Le-Corre n'était que de 13,8 l'an dernier. « Cela dépend de critères difficilement explicables. Je m'intéresse plus à leur réussite en seconde, où je sais que peu d'élèves sont réorientés, ou alors à l'IVAC, les indicateurs de valeur ajoutée des collèges. »

La note du collège Saint-Paul de Cherbourg est aussi à souligner, puisqu'il arrive 3^e sur la période 2015-2017 avec une moyenne de 17,8. 376 des 388 élèves qui ont passé le brevet en trois ans l'ont obtenu, et 313 avec mention. « Ces chiffres traduisent correctement ce que l'on fait dans l'établissement », indique Denis Monnier, chef de l'établissement, qui souligne qu'« on joue le jeu, dans la mesure où on n'exclut aucun élève ». Selon lui, les critères d'adaptation des collégiens au lycée sont toutefois plus parlants. « D'expérience, on sait que ça se passe plutôt bien. »

Alexis GOTTHOLD